

Pratiques collectives 2025/2026

Cursus MUSIQUE

Début des pratiques collectives (*sauf indication contraire*) : lundi 15 septembre

La participation à une pratique collective est obligatoire pour tous les instrumentistes à partir de la 4^e année du 1^{er} cycle, et pour tous les chanteurs sur l'ensemble de leur cursus.

Selon la discipline dominante de l'élève, le choix de la pratique peut être libre ou non :

- **Pour les élèves chanteurs**, la participation à un chœur est obligatoire.
- **Pour les élèves jouant d'un instrument d'orchestre**, la participation à un orchestre est obligatoire.

Les affectations dans les chœurs et orchestres sont établies par la direction pédagogique et seront annoncées sur le site Internet du Conservatoire au courant du mois de juillet (actualité « [Rentrée 2025](#) »).

- **Pour les élèves guitaristes**, la participation aux ensembles de guitares est obligatoire jusqu'à la fin du cycle II.
- **Pour les autres élèves :**
 - En cycle I, années 4 et 5 et en cycle II, année 1 la participation au chœur est obligatoire pour les instruments suivants : accordéon, clavecin, cymbalum, flûte-à-bec, harpe, ondes Martenot, orgue, piano, traverso, viole de gambe.
 - À partir du cycle II, année 2 le choix de la pratique collective est libre dans la limite des places disponibles. Les inscriptions se feront directement auprès des professeurs lors du premier cours, la semaine du 15 septembre.

Musique de chambre

- Cycles 1 et 2

La pratique de la musique de chambre est assurée par le professeur d'instrument de la dominante pendant le temps de cours, sauf exception (quatuor à cordes). L'inscription est à réaliser auprès du professeur.

- COA

L'élève peut choisir de faire de la musique de chambre comme pratique collective, tout en sachant que la participation à un ensemble dirigé (orchestre à cordes, harmonie) est obligatoire pour les cordes et les vents. L'accès aux classes de musique de chambre se fait en fonction de la disponibilité dans les classes et privilégie les groupes constitués.

- CPES

La pratique de la musique de chambre est obligatoire pour les élèves inscrits en CPES jusqu'à obtention de l'UE, parallèlement à la participation à l'orchestre ou au chœur.

Pour les élèves en COA et en CPES, les cours sont assurés par un professeur de musique de chambre. Pour ces niveaux, ce [formulaire d'inscription en ligne](#) est à remplir avant **le 7 septembre**. Les groupes seront constitués par la direction pédagogique.

Les ensembles instrumentaux

ENSEMBLES OBLIGATOIRES

La participation à ces ensembles est obligatoire pour les instrumentistes concernés (à partir du cycle I année 4).

Les effectifs seront établis par les professeurs et annoncés sur le site au courant du mois de juillet.

Ensemble	Jour, horaire et lieu	Conditions d'accès
CORDES D'ORCHESTRE (violon, alto, violoncelle, contrebasse)		
Initiation à l'orchestre à cordes	samedi 11h-12h15 / salle 20	Cycle I années 4 et 5 (possible à partir du cycle I année 2)
Orchestre à cordes junior	mercredi 13h30-15h30 / salle 20	Cycle II années 1 et 2
Jeune orchestre à cordes	mercredi 18h-20h / salle 20	Cycle II année 3, 4 et 5
GUIТАRES		
Ensemble de guitares junior	mercredi 17h15-18h15 / salle 23	Cycle I années 4 et 5 (possible à partir du cycle I année 2), cycle II année 1
Jeune ensemble de guitares	mercredi 18h15-19h15 / salle 23	Cycle II à partir de l'année 2, facultatif pour les COA
VENTS		
Initiation à l'orchestre à vents	mercredi 15h-16h / salle 30	Cycle I année 4 à cycle II année 1 (possible à partir du cycle I année 2)
Harmonie junior	mercredi 16h-17h30 / salle 30	Cycle II années 2 et 3
Jeune harmonie	samedi 13h-15h / salle 30	Cycle II année 4 à COA année 1
Orchestre à vents	samedi 10h-12h / salle 30	COA année 2 à CPES, facultatif pour les Spécialisation
CORDES + VENTS		
Orchestre symphonique	samedi 15h30-17h30 / salle 30	COA, CPES, facultatif pour les Spécialisation

ENSEMBLES COMPLÉMENTAIRES

La participation à ces ensembles peut remplacer l'orchestre en cas de pupitre saturé.

Les effectifs seront établis par les professeurs.

Ensemble	Jour, horaire et lieu	Conditions d'accès
Ensemble de violoncelles	mercredi 16h-17h30 / salle 20	Cycle II, COA, CPES
Ensemble de flûtes traversières junior	mercredi 14h-15h / salle 19	Cycle I années 4 et 5, cycle II (possible à partir du cycle I année 2)

ENSEMBLES FACULTATIFS

*La participation à ces ensembles **ne dispense pas** de la participation à un ensemble obligatoire (orchestre ou chœur).*

Ensemble	Jour, horaire et lieu	Conditions d'accès
Orchestre partagé junior (cordes et vents)	Mercredi 13h30-14h30 / salle 30	Cycle I années 2 et 3
Ensemble de cuivres junior	lundi 19h-20h / salle 20	À partir du cycle I année 4
Brass Band	par sessions, à définir	COA, CPES, Spécialisation, HEAR
Ensemble de saxophones	samedi (par quinzaine) 10h-12h / salle 24	À partir du cycle II
Initiation à l'ensemble de flûtes à bec	mercredi 16h30-17h30 / salle 322	Cycle I (à partir de l'année 2)
Ensemble de flûtes à bec junior	mercredi 15h30-16h30 / salle 322	Cycle II
Consort de flûtes à bec	jeudi 11h15-12h15 / salle 322	COA, CPES, Spécialisation

Les chœurs

Pour les instrumentistes

Chœurs	Direction	Élèves concernés	Jour et heure de cours
Chœur d'initiation – <i>réserve aux élèves en initiation musicale</i>	Adélaïde Stroesser	CP	samedi – salle 21 10h30 à 11h30
Chœur d'enfants	Adélaïde Stroesser	CM1, CM2	mercredi – salle 24 11h15 à 12h30 ou samedi – salle 21 9h à 10h15
Jeune chœur	Adélaïde Stroesser	6e, 5e, 4e, 3e	mercredi – salle 21 16h15 à 17h45
Ensemble vocal	Adélaïde Stroesser	Jeunes filles à partir de la seconde	mercredi – salle 21 18h30 à 20h
Chœur des jeunes chanteurs	Anne-Juliette Meyer Jean-Philippe Billmann	Jeunes garçons à partir de la seconde	mercredi – salle 30 18h30 à 20h + samedi 14h30 à 17h30 salle 21 sur planning

En cycle I, années 4 et 5 et en cycle II, année 1 la participation au chœur est obligatoire pour les instruments suivants : accordéon, clavecin, cymbalum, flûte-à-bec, harpe, ondes Martenot, orgue, piano, traverso, viole de gambe.

Pour les chanteurs

Chœurs	Direction	Élèves concernés	Jour et heure de cours
Maîtrise (tutti)	Anne-Juliette Meyer	<u>Élèves maîtrisiens</u>	mercredi – salle 21 15h à 16h + samedi 9h à 12h salle 21 sur planning + stages pendant les vacances scolaires
Chœur des jeunes chanteurs	Anne-Juliette Meyer Jean-Philippe Billmann	<u>Chant polyphonique</u> : COA et CPES <u>Chant soliste</u> : tous cycles	mercredi – salle 30 18h30 à 20h + samedi 14h30 à 17h30 salle 21 sur planning

Ateliers

Théâtre – pour les musiciens, âgés de 12 à 17 ans

Mercredi

- 18h – 20h : Atelier théâtrecycle 2, COA
Olivier ACHARD salle 209

Musique improvisée – pour les musiciens « classiques »

N.B. : Le nombre de pianistes, guitaristes et harpistes est limité dans les ateliers d'improvisation.

Lundi

- 18h00 – 19h00 : Atelier jazz 1 cycle 2
*Benjamin VELLE salle 202 – **début des cours le lundi 22 septembre***

Mardi

- 17h30 – 18h30 : Atelier jazz 2 cycle 2
Benjamin VELLE salle 202

Mercredi

- 16h00 – 17h00 : Initiation au jazz et improvisation fin de cycle 1, cycle 2
Erwin SIFFER salle 202
- 17h00 – 18h00 : Initiation au jazz et improvisation fin de cycle 1, cycle 2
Philippe AUBRY salle 202
- 18h00 – 19h00 : Initiation au jazz et improvisation cycle 2, COA
Philippe AUBRY salle 202

Samedi

- 14h30 – 15h30 : Musiques traditionnelles de 6 à 11 ans
Jean-Claude CHOJCAN salle 19
- 15h30 – 17h30 : Musiques traditionnelles cycle 2, COA
Jean-Claude CHOJCAN salle 19

Musique et cinéma à partir du COA

- du **23 au 26 février** et du **13 au 16 avril**, 10h à 12h30 et 13h30 à 17h + restitution le 16 avril à 18h.
Christine OTT salles 20 (1er stage) / 30 (2ème stage et restitution)

La participation aux deux stages est obligatoire.

Pour inscription, contacter Christine OTT: christine.ott67@gmail.com